

L'Achat d'œuvre d'art

La collection d'œuvres d'art de Loto-Québec faisait récemment les manchettes des médias écrits et électroniques. Malheureusement, ce n'était pas pour en vanter la valeur esthétique ou sociale mais plutôt pour mettre à jour une histoire de faux ou d'œuvres payées un prix excessif. Si des entreprises d'envergure comme Loto-Québec ou la Société des Alcools peuvent se faire arnaquer, qu'en est-il du simple particulier ?

Il faut savoir que les règles à suivre en matière d'achat d'œuvres d'art sont essentiellement les mêmes que pour tout autre bien. Il importe donc pour l'individu d'agir en consommateur éclairé et averti. Pour ce faire, il se doit de suivre certains principes de base qui le guideront tout au long de sa démarche. En voici quelques-uns.

Acquérir pour les bons motifs

L'achat d'un œuvre d'art ne doit jamais être motivé pas la conviction qu'il s'agit là d'un bon investissement financier qui prendra beaucoup de valeur au fil des ans. Ce genre d'achat spéculatif est très risqué et requiert généralement un budget d'acquisition important ainsi qu'une très bonne connaissance du marché de l'art local et international. Nul ne peut prédire avec certitude l'évolution du marché de l'art et ses tendances futures. Sachez que les œuvres ou les artistes qui prennent énormément de valeur constituent l'exception plutôt que la règle. Par contre, contrairement à une voiture par exemple, la valeur de l'œuvre d'art ne déprécie pas à son achat. Celle d'une œuvre de qualité se maintiendra au fil des ans et même augmentera avec le temps.

Quels que soient les experts consultés, tous vous diront que votre décision de faire l'acquisition d'une œuvre doit d'abord et avant tout reposer sur l'attrait que celle-ci exerce sur vous. Autrement dit, aimez-vous suffisamment cette pièce pour vivre avec elle plusieurs années, voire le reste de vos jours ? Si vous n'êtes pas convaincu(e) de pouvoir répondre par l'affirmative il serait préférable que vous poursuiviez votre recherche. Il faut par contre être conscient que l'achat coup-de-coeur n'est pas uniquement impulsif et intuitif. Il doit, entre autres, reposer sur une certaine connaissance de l'artiste, du marché de l'art et des tendances actuelles.



Se familiariser avec l'art


Une des meilleures façons de développer ou d'approfondir ses connaissances dans le domaine des arts visuels, demeure la visite des musées et la fréquentation des centres de diffusion et des galeries d'art. C'est par un contact direct avec les œuvres et par une interaction avec ces dernières que vous en viendrez rapidement à reconnaître les œuvres de plus grande qualité et à préciser vos goûts et préférences en matière de style et de médium. Pour ce faire, il importe que vous vous exposiez à divers courants, tendances et médiums. Des visites au Musée des beaux-arts de Montréal, au Musée d'art contemporain ainsi que dans les divers musées de région s'imposent. Aussi, fréquentez le plus souvent possible les Maisons de la culture de la ville de Montréal ainsi que les divers centres de diffusion et de production qui se trouvent dans votre région. Lorsque vous voyagez, tentez d'y visiter les musées importants ainsi que quelques galeries d'art afin de vous familiariser avec la production locale.

Ne limitez pas vos horizons ! Fréquentez les galeries qui se spécialisent en art contemporain ainsi que celles dont le créneau est l'art plus traditionnel. Aussi, familiarisez-vous avec divers types de médium tels la peinture, la gravure, la photographie, la sculpture. Surtout, lors de vos visites, ne vous gênez pas pour poser des questions aux galéristes afin d'en connaître davantage sur une œuvre en particulier ou sur un artiste et sa démarche. Afin d'être constamment au fait des expositions en cours, inscrivez-vous sur la liste d'envoi des galeries et autres lieux de diffusion afin de recevoir leurs cartons d'invitation.

Si vous désirez parfaire davantage vos connaissances des courants artistiques passés et actuels d'ici ou d'ailleurs, abonnez-vous des à revues d'art couvrant les scènes locales, canadiennes et internationales. Aussi, lisez la chronique d'art hebdomadaire de votre quotidien préféré.

Sélectionner une galerie

Bien souvent, le particulier qui souhaite se procurer une œuvre d'art transigera avec une galerie. Mais sur quels critères doit se fonder son choix de galerie ? Ce dernier repose, entre autres, sur votre connaissance du marché de l'art local, sur le budget dont vous disposez, le courant artistique qui vous intéresse (traditionnel, contemporain...) et le médium (huile, estampe, photographie...) que vous affectionnez particulièrement. Une fois que ces paramètres sont bien identifiés, la sélection de la galerie devient beaucoup plus facile. Ce choix sera évidemment plus aisé si l'on fréquente les galeries depuis un certain temps et que l'on a pu identifier celles qui correspondent davantage à nos goûts et qui nous inspirent confiance. Une première sélection des galeries d'intérêt peut être grandement facilitée par une recherche sur l'Internet. En effet, la majorité des galeries y ont maintenant une adresse et utilisent ce médium pour nous faire connaître leurs artistes et présenter quelques-unes de leurs œuvres.



Chose certaine, il vous faut éviter de faire affaire avec les boutiques de tableaux qui ne proposent que de jolies œuvres faites en série et dépeignant des scènes de paysages similaires les unes aux autres, des bouquets de fleurs.... Aussi méfiez-vous des galeries qui vous promettent, à l'achat d'une œuvre, des revenus importants dans quelques années. Si vous doutez de la réputation d'une galerie, faites une recherche sur Internet, informez-vous auprès de collectionneurs, de gestionnaires de collections d'entreprises ou d'experts indépendants. Comme nous !

Choisir une œuvre

Pour plusieurs, le budget constitue un élément déterminant dans le choix de l'œuvre à acquérir. Lorsqu'on dispose d'un budget relativement limité (disons en deçà de 1 000\$) il est alors préférable de se diriger vers des médias autres que l'huile ou l'acrylique. On peut alors se tourner vers le dessin, la gouache, l'estampe et la photographie. Dans ces derniers cas, ces œuvres sont généralement produites en plusieurs exemplaires et on veillera alors à ce qu'il s'agisse de tirages limités (moins de 75 pour l'estampe) provenant d'artistes bien établis dans leur carrière.

Par contre si l'on tient vraiment à acquérir une œuvre sur toile, il serait alors préférable de s'intéresser à des œuvres de plus petit format. Il s'agira alors d'artistes qui ont une dizaine d'années de carrière derrière eux et dont le curriculum vitae décrit un cheminement riche et prometteur. Bien que les œuvres d'artistes qui sont en début de carrière soient encore plus abordables, il est plus avisé, si vous en êtes à vos premières acquisitions, de laisser ces artistes à des collectionneurs plus chevronnés. L'expérience de ces derniers leur permet de plus facilement identifier les artistes susceptibles de mener une longue et fructueuse carrière. Aussi peuvent-ils se permettre de prendre certains risques, cela faisant partie du plaisir et du défi de collectionner des œuvres d'art.

Lorsqu'une œuvre vous intéresse, prenez le temps de consulter le curriculum vitae de l'artiste. Celui-ci vous informera de son cheminement académique, de son parcours d'expositions, des diverses collections dont ses œuvres font partie ainsi que des articles de journaux et de revues spécialisés écrits à son sujet. Ces informations ne doivent pas servir à vous dicter votre choix d'artiste mais plutôt à corroborer celui que vous aurez déjà instinctivement fait. Vous trouvez généralement ces informations dans les galeries qui présentent les œuvres de l'artiste ou, encore, dans les bibliothèques de musées.

Enfin, à l'achat d'une œuvre, en plus d'un reçu détaillé, demandez que l'on vous fasse parvenir un certificat d'authenticité signé par l'artiste (et non par le marchand) qui garantit que l'œuvre est bien de sa main.

Avoir du plaisir

Nonobstant les quelques conseils qui précèdent, l'acquisition d'une œuvre d'art doit d'abord et avant tout s'avérer une expérience agréable et enrichissante. Nul besoin de



connaître le marché de l'art sous toutes ses coutures avant de se plonger dans l'aventure. Il suffit d'agir avec discernement et d'éviter de tomber dans le facile, le joli, le décoratif. Un oeuvre d'art doit pouvoir vous permettre de jeter un regard neuf sur le monde et susciter chez vous une réflexion. Si par faute de temps ou d'intérêt, le marché de l'art demeure pour vous un grand inconnu, cherchez à vous faire conseiller par un professionnel. Il devra évidemment s'agir de quelqu'un qui connaît le domaine de l'art ainsi que le marché actuel et qui n'a pas à défendre une galerie ou un artiste plutôt qu'un autre. Par contre sachez que le choix final doit toujours vous revenir, puisque c'est vous qui aurez le bonheur de vivre avec l'oeuvre pour plusieurs années à venir.

Jean Beaudry – Associé

© Tous droits réservés. Toute reproduction en tout ou en partie est interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur.